

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **92 (1956)**

Heft 16

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Postes au concours. — Aux présidents de sections. — Rappels. — Surveillance hors de l'école, préparations et corrections. — Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille. — Progrès. — Guilde de travail. — Genève: U.I.G.: Groupe des jeunes. — Convocation. — Football scolaire. — Caisse-maladie et invalidité. — Le courrier du cinquantenaire. — A.G.M.E.P. — U.I.G.: formation du comité. — U.A.E.E.: Groupe d'échange. — Neuchâtel: LXVe cours normal suisse. — Comité central — Démission.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: A. Chz: Pour améliorer les programmes scolaires. — H. Bordeaux: Construction de la maison. — La poésie de la semaine. — Bibliographie.

Partie corporative

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 28 avril 1956

Peyres-Possens: Institutrice primaire.

Ste-Croix: Instituteur primaire.

AUX PRÉSIDENTS DE SECTIONS

La S.P.V. compte 1567 membres ; elle est de ce fait la plus nombreuse des associations du personnel de l'Etat de Vaud. En effet, la Société des magistrats et fonctionnaires vient en second lieu avec 1416 membres et la « Fédération » dans son ensemble 4849 membres. (Ces chiffres nous sont indiqués par des vérificateurs des comptes de la « Fédération »).

Nous pourrions cependant être plus nombreux, car bon nombre de maîtresses et maîtres spéciaux ne font pas partie de la S.P.V. (trav. man., gym., trav. à l'aig., coupe et confection, etc.)

Les présidents de sections voudront bien comparer leur liste de membres avec l'annuaire de l'instruction publique et montrer aux non-membres l'intérêt et le plaisir qu'ils auraient à s'affilier à notre grande famille.

E. B.

RAPPELS

Conférence **Renée Lebel**: La Crèche, rue de la Poste, Pully, mercredi 25 avril, 20 h. 30. Voir « Bulletin » de samedi dernier.

Cours d'athlétisme: mercredis 25 avril et 2 mai. Halle de gym. de l'Ecole de Commerce. (Voir « Bulletin » du 14 avril.)

SURVEILLANCE HORS DE L'ÉCOLE PRÉPARATIONS ET CORRECTIONS

Le Bulletin officiel de mars a rappelé aux instituteurs qu'ils avaient leur part dans la surveillance des enfants hors de l'école, qu'on ne saurait donner de vraies leçons sans s'être préparé, et que les corrections ont une valeur éducative.

Le comité central a pu présenter au Département le point de vue de la S.P.V. sur ces questions dont il ne nie pas l'importance.

Il est de plus en plus difficile à l'instituteur d'intervenir dans la rue. Il est même dangereux d'y risquer son autorité, souvent en pure perte. Le Département admet comme nous que l'art. 141 g du Règlement est actuellement dépassé et inapplicable. Il y aura donc lieu de le réviser.

L'art. 205 du Règlement demande à l'instituteur de préparer régulièrement par écrit, d'une façon succincte, les leçons qu'il doit donner. L'inspecteur peut prendre connaissance de ces préparations. Le B.O. précise maintenant que les préparations datées et numérotées seront régulièrement contrôlées par l'inspecteur.

Cette mesure nous a paru un blâme collectif d'autant plus désagréable qu'il était lu par nos autorités communales et nos collègues secondaires. D'autre part, dans sa forme trop précise, elle nous semblait irréalisable.

On nous a assuré que l'esprit passe avant la lettre ; qu'une préparation orale se justifie aussi, le plan journalier étant forcément écrit ; que la date et le numéro des préparations ne sont pas un traquenard, l'une étant au moins nécessaire dans le plan journalier, mais indiquée pour situer dans le temps une préparation.

Quant aux corrections, elles peuvent aussi, à l'occasion être collectives ; le même abîme existe toujours entre le maître qui ne corrige rien du tout — il paraît que cela se voit — et celui qui se noie dans ses cahiers.

Le C.C. a été assuré que l'idée d'un blâme était à écarter, dont acte. En définitive, il n'y a rien de changé pour tous ceux qui font leur devoir... et nous sommes persuadés que c'est la grosse majorité. Notre règlement de protection nous demande « de lutter avec énergie pour soutenir un membre contre lequel aucune faute grave n'a pu être relevée ». A ce devoir, nous nous préparons et nous consacrons de toutes nos forces.

Le comité central

ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DES MAÎTRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

L'assemblée des maîtresses enseignant les travaux à l'aiguille dans le canton aura lieu le **samedi 26 mai**, à l'Aula de l'Ecole Normale. Ordre du jour :

1. Partie administrative
2. Propositions individuelles
3. Projection du film de la Fête des Vignerons.

En vue de cette assemblée, les propositions et les vœux doivent être présentés par écrit à Madame Duruz, présidente ou à Madame Lätt, secrétaire, Lausanne.

PROGRÈS

La cause des enfants désadaptés, déficients de tous genres fait des progrès. Le 8 mars 1956 se sont réunis à Lausanne, sous la présidence

de M. le Docteur Repond et la présidence d'honneur, Mademoiselle A. Descœudres, des médecins, des pédagogues de classes spéciales et des assistantes sociales.

Leur but : mettre en commun leurs expériences dans un programme très intéressant.

Psychologie des débiles mentaux par le Dr Fehr, directeur des Asiles de Bellelay.

Au service de l'enfance arriérée, par M. Miéville, directeur de la Maison d'éducation de Malvilliers (Neuchâtel).

L'école près de la vie. Film de M. Sauvain, instituteur à Bienne.

Quelques expériences d'une assistante sociale par Mlle B. de Rham, service social de Pro Infirmis, Lausanne.

Le problème des enfants déficients est des plus vastes et nous n'auront pas trop de toutes nos forces diverses pour essayer de le résoudre ou tout au moins de le rendre moins ardu.

D'un commun accord, nous décidons la création d'un comité provisoire placé sous la responsabilité du conseil de surveillance de Pro Infirmis.

Nous pouvons donc espérer que cette première rencontre sera le prélude d'un bel effort commun.

A méditer tout au long de la nouvelle année scolaire

A tous les collègues (et ils sont nombreux ceux qui ont dans leur classe un ou deux enfants retardés !) nous donnons ce passage extrait d'une lettre de Mademoiselle A. Descœudres :

« Pour les enfants retardés, l'essentiel n'est pas tant les progrès scolaires, mais il faut d'abord qu'ils se sentent heureux. Bien sûr, l'enfant doit apprendre à lire, à compter, mais que tout se passe dans une atmosphère de bonté, d'amabilité, de douce fermeté. Ces impressions-là ne s'effaceront jamais ».

F. S.

GUILDE DE TRAVAIL - COMMISSION DE MUSIQUE

Pour répondre au vœu exprimé par les participants à la séance du 25 février, une nouvelle séance de travail aura lieu le samedi 28 avril à Lausanne. Le lieu précis de la séance sera donné dans l'« Educateur » du 28 avril.

Prière à ceux qui étaient présents la dernière fois d'envoyer avant la séance les travaux d'élèves et les exercices personnels à Mme Sérieyx, Grand-Rue 46, à Montreux, puisqu'elle nous a gracieusement offert de les examiner.

Se munir de papier à musique.

GENÈVE

U. I. G. - GROUPE DES JEUNES

Prochaine séance : Vendredi 27 avril 1956, à 17 h., au XXe Siècle.

A l'affiche : COMPOSITION : Discussion relative à un texte expérimenté dans les classes 6e/7e.

Les membres désirant collaborer à cette enquête peuvent obtenir le texte en question auprès de **G. Girod, Meinier** (Tél. 8 08 65).

U.I.G.M.

Les membres de la section sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

le mercredi 25 avril 1956, à 17 heures précises, au

CAFÉ DE LA POSTE

57, rue du Stand, 1er étage

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Mutations.
3. Cinquantenaire de l'UIG.
4. LES EXCURSIONS SCOLAIRES.
5. Communications du comité.
6. Propositions individuelles.

FOOTBALL SCOLAIRE

Nous rappelons que la séance d'organisation du tournoi annuel aura lieu le lundi 23 avril, à 17 h., à la salle de projection de l'Ecole, rue des Eaux-Vives.

CAISSE-MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS

Résultats financiers de l'exercice 1955

I. COMPTE D'EXPLOITATION

Recettes :

Cotisations des membres	Fr.	7 335.—
Subside fédéral		675.—
Subside cantonal		283.50
Participations et remboursements		2 660.40
Intérêts crédités		1 098.02
Amendes statutaires		78.—
Total des produits	Fr.	12 129.92
Solde actif de 1954		1 955.80
Prélèvements sur le Capital		2 010.—
Total	Fr.	<u>16 095.72</u>

Dépenses :

Indemnités d'invalidité	Fr.	457.—
Frais de maladie		10 504.20
Indemnités de décès		600.—
Frais d'administration		565.35
Primes de réassurance		721.05
Ristournes et frais funéraires		105.30
Total des charges	Fr.	12 952.90
Placement des intérêts		1 098.02
Solde actif en fin d'exercice		2 044.80
Total	Fr.	<u>16 095.72</u>

II. BILAN au 31 décembre 1955

Actif :

En caisse	Fr.	2 044.80
Créances		25.50
Dépôts en épargne		19 415.22
Titres divers		23 009.—
Subside à recevoir		204.—
Impôts à récupérer		282.18

Passif :

Cotisations payées d'avance	Fr.	40.—
Frais d'assurance à évaluer		1 500.—
Fortune nette au 31 décembre		43 440.70
Totaux	Fr.	44 980.70
	Fr.	44 980.70

III. SITUATION au 31 décembre 1955

Fortune nette en clôture d'exercice	Fr.	43 440.70
Fortune nette à fin 1954		44 526.55
DIMINUTION POUR L'EXERCICE 1955	Fr.	1 085.85
Avril 1956.		

Le caissier : Edmond Martin.

Les sociétaires de la Caisse-maladie des Instituteurs genevois sont convoqués en

**Assemblée générale, le vendredi 27 avril, à 17 heures,
au Café Lyrique, Place Neuve**

Présence obligatoire.

LE COURRIER DU CINQUANTENAIRE

Si une mouche pouvait assister aux préparatifs du Cinquantenaire, elle pourrait vous raconter bien des choses... Mais ce n'est pas la saison, vous risquez de ne rien savoir.

Aussi vais-je vous donner quelques nouvelles, tout à fait entre nous, bien entendu. Mais ne le criez pas sur les toits !

Une plaquette du jubilé sera imprimée. Elle aura bonne façon... et remplira d'aise le trésorier.

Les membres des 3 associations, UIG-Dames, UIG-Messieurs et UAEE, sont invités à participer à la journée commémorative du 31 mai. Qu'on se le dise !

Cette journée se terminera par... un bal... jusque tard dans la nuit... une nuit de mai... la dernière !

Des cartes de fête vont également être imprimées. Elles donneront droit à l'ensemble des festivités, repas et spectacle compris, mais sans les boissons, c'est préférable... à tous points de vue !

Le spectacle, il mijote !... Il y aura de tout, des plats de résistance, du dessert, des entrées... des sorties, bref, vous y goûterez personnelle-

ment. Comme vous êtes tous de bonne composition, il ne vous restera rien sur l'estomac, j'en suis persuadé !

Il y aura rafraîchissements et buffet froid au vernissage de l'exposition des violons d'Ingres. Le buffet est offert par l'UIG-Dames. C'est gentil, n'est-ce pas ? Merci, Mesdames, de tout cœur !

Ce vernissage qui aura lieu le vendredi 11 mai, à 17 h. 30, est réservé à quelques invités, aux exposants, et aux membres du comité des 3 associations. Cela fait déjà bien du monde... et du beau monde !

L'exposition ne sera donc ouverte au public qu'à partir du lendemain. Les collègues qui auraient encore un objet à exposer peuvent encore le faire ; mais qu'ils se hâtent ! Une présentation de certaines activités, théâtrales, chorales, mécaniques, etc... serait la bienvenue.

J. E.

A.G.M.E.P. - U.I.G.

Voici deux nouvelles importantes.

Pour vous Mesdames :

Le **cours de jeux** (basket et volley-ball) aura lieu à la salle du Stand, le lundi à 17 h. 15. Il sera dirigé par Jean Brechbuhl, le sympathique et compétent maître des sports de l'Université.

Le cours débutera le lundi 23 avril. Les dames qui s'y sont inscrites sont priées de ne pas manquer cette première séance... ni les suivantes !

Pour vous Messieurs :

Le **championnat corporatif de basket-ball** va reprendre incessamment.

Rappelons d'ores et déjà que le calendrier publié dans le Bulletin (si possible la semaine prochaine) tiendra lieu de convocation. Chaque joueur est prié de le conserver soigneusement, et d'avertir le coach au moins deux jours avant le match, s'il est empêché d'y participer. Comme par le passé, un joueur de l'équipe I sera désigné comme officiel pour les matches de l'équipe II et inversement.

J. E.

U. I. G. DAMES

FORMATION DU COMITÉ

Présidente : Mlle J. Marta.

Vice-présidentes : Mlles M. F. Charmot et R. Quartier.

Secrétaires : Mme Deslarzes et Mlle M. L. Vachoux.

Trésorière : Mlle L. Schwindt.

Bulletinière : Mme M. Th. Baudet.

Membres : Mlle H. Berney, Mme Hodel, Mme Mermillod, Mlle R. Rosset.

M. Th. B.

U. A. E. E. - GROUPE D'ÉCHANGE

Prochaine séance vendredi 27 avril, à 16 h. 45, à l'Ecole du Bd. Carl-Vogt. Prière d'apporter une règle et une lime.

G. H. et S. V.

NEUCHÂTEL

LXVe COURS NORMAL SUISSE

Le Département de l'instruction publique nous demande de signaler au corps enseignant neuchâtelois qu'en plus des indemnités annoncées dans le bulletin officiel du 10 février 1956, il a décidé d'accorder aux participants la moitié de la finance d'inscription aux cours.

Le Département a recommandé aux commissions scolaires de faire un geste semblable. Il espère que ces facilités encourageront de nombreux membres du corps enseignant à s'intéresser à leur perfectionnement.

Bulletins d'inscriptions : à disposition au Département.

Dernier délai pour s'inscrire : 27 avril 1956.

COMITÉ CENTRAL

Le C. C. a été convoqué le 13 avril pour entendre le compte rendu d'un entretien de nos mandataires, MM. Deppen, Hügli et Zutter, les délégués des autres corps enseignants du canton, avec les représentants des Conseils communaux des trois villes, au sujet des allocations de résidence. Cet avantage, acquis depuis très longtemps, est remis en question et prend une nouvelle importance dans la conjoncture actuelle. Mais il est difficile d'arriver à une pleine unité de vues à cause des multiples éléments qu'il importe de considérer.

Pour l'instant, nos efforts doivent converger avant tout sur la revalorisation générale des traitements des fonctionnaires pour assurer le maximum de succès à l'ensemble de nos revendications. A cet effet, il est réclamé du Conseil d'Etat une entrevue le plus tôt possible.

Le Département a demandé notre collaboration directe à l'organisation des conférences officielles du printemps. Nous en sommes heureux.

Dans les « divers », on propose que les sections offrent une subvention à leurs membres qui participeront aux journées du corps enseignant V. P. O. D. à Lucerne, les 5 et 6 mai prochains. Les comités en seront priés par une circulaire du C. C.

W. G.

DÉMISSION

Mlle Marguerite Perrenoud, institutrice à Gorgier, quitte l'enseignement pour se marier. Nous lui présentons nos meilleurs vœux de bonheur.

W. G.

Collègues! *Favorisez de vos achats les maisons qui nous soutiennent avec leur publicité*

CONFÉRENCE GRATUITE

(sans aucun but publicitaire)

Il s'agit d'expériences scientifiques attractives dénommées « A l'avant-garde du progrès » démontrant d'une façon théorique le fonctionnement de certains processus physiques et chimiques. Ces séances sont surtout prévues pour les écoliers, permettant ainsi de faire revivre à leur intention les grandes découvertes scientifiques et les recherches du passé, du présent et de l'avenir.

Voici quelques échos relatifs à ces démonstrations :

Ecole Secondaire, Le Locle :

«...Au nom de tous les élèves et en mon nom, permettez-moi de vous remercier vivement de la captivante matinée que nous vous devons; l'attention de tous les participants vous aura montré mieux que je ne pourrais le faire l'immense intérêt suscité par vos expériences de physique ainsi que par vos films et je tiens à vous apporter mes sincères félicitations pour la parfaite mise au point de vos démonstrations.»

Ecole Secondaire, Neuchâtel :

«...Vos démonstrations "A l'avant-garde du progrès" que vous avez bien voulu nous présenter, ont vivement intéressé tant les maîtres que les élèves. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir ainsi procuré à nos classes une leçon qui fut fort appréciée.»

Les expériences suivantes font partie du programme :

- La scie en papier
- Changement de couleur sur désir
- La bouteille comme marteau
- Le contrôle des vibrations (Un ton capable de briser un verre à eau)
- Le réfrigérant « Freon »
- La cuisine sur le potager froid
- A la recherche de la lumière
- La musique sur le rayon lumineux
- La propulsion par réaction
- Explosion de poussière



Si une démonstration gratuite dans votre école vous intéresse, mettez-vous en contact avec nous, afin de nous permettre de vous donner tous les renseignements nécessaires. Les séances peuvent avoir lieu en français ou en allemand.

GENERAL MOTORS SUISSE S.A.

Département des relations publiques
Tél. (032) 2 61 61 Bienne

Aussi pour sociétés, clubs etc.

Partie pédagogique

POUR AMÉLIORER LES PROGRAMMES SCOLAIRES

L'empirisme seul préside presque toujours à l'élaboration des programmes de l'école primaire ; rien d'étonnant donc si ces programmes diffèrent, parfois profondément, d'un canton ou d'un pays à l'autre, même quand ces pays ont un égal degré de développement culturel, social et économique. Chacun d'eux, d'ailleurs, se convainc facilement qu'il possède le meilleur plan d'étude, puisque celui-ci se fonde sur le bon sens et l'expérience et l'on ne consulte le programme des voisins que pour en constater... les erreurs ! Ainsi la pièce essentielle qui détermine l'ordre successif des manières d'enseigner s'établit selon des habitudes dictées par des impressions, ordonnées selon une logique d'adulte. En un domaine où l'on s'attendrait à trouver une communauté de vues, c'est le règne de l'opinion avec le désordre qu'elle comporte. C'est ainsi que, pour prendre un seul exemple, l'étude des fractions décimales et celle de la notion de virgule s'enseignent en 3e année à Neuchâtel, en 2e année à Fribourg et au Tessin, en 4e année dans le canton de Vaud, en 5e année à Lucerne, Zoug, Soleure, Schwytz, Uri et en Thurgovie, en 6e année à Zurich, St-Gall, Appenzell et Unterwald et en 7e année à Berne. On pourrait multiplier les exemples de cette incohérence pédagogique qui, bien entendu, se retrouve augmentée et embellie lorsqu'on poursuit la comparaison avec les différents pays qui nous entourent. Que chacun de ces programmes contienne des erreurs, personnes n'oseraient le contester.

Les nombreux « redoublards » (jusqu'au 45 %) qui peuplent les classes et les sempiternelles récriminations du corps enseignant qui se plaint de la mauvaise adaptation des plans d'étude à l'âge psychologique des écoliers prouvent bien que certaines notions s'enseignent prématurément. Certes, en s'y prenant bien, en usant de trucs, de moyens mnémotechniques et de répétitions quotidiennes, on peut faire acquérir à de très jeunes enfants des techniques et des connaissances réputées difficiles. Mais chacun voit d'emblée la perte de temps, l'inutilité de la peine dépensée et surtout l'abêtissement qu'entraîne ce dressage ? Car il y a certainement, durant l'âge scolaire, des périodes particulièrement favorables à l'acquisition de telles ou telles connaissances essentielles. Déterminer et classer ces périodes pour établir la concordance avec les programmes scolaires, c'est-à-dire adapter ces programmes aux possibilités de l'enfance, tel est le problème numéro un à résoudre par une pédagogie scientifique à l'œuvre dans plusieurs universités.

Un stage régional de l'Unesco à Genève

Pour préparer des documents de travail à l'intention du « comité consultatif international des programmes scolaires » que le Directeur général de l'Unesco se propose de réunir cette année encore, pour lui fournir des informations et des propositions, le Département politique fédéral, d'entente avec l'Unesco, a réuni au Palais Wilson à Genève, du

3 au 14 avril 1956, des éducateurs délégués par 15 Etats européens. Après les paroles de bienvenue prononcées par M. le conseiller d'Etat Alfred Borel, les participants ont entendu un exposé (notre journal en publiera l'essentiel) de M. R. Dottrens, professeur de pédagogie à l'Université de Genève, qui a d'emblée précisé le programme de travail :

d'une part établir des faits, c'est-à-dire confronter les programmes d'enseignement primaire des pays représentés et analyser les constatations découlant de cet examen ;

d'autre part, faire l'inventaire, complet si possible, des enquêtes et recherches de psychologie pédagogique et de pédagogie expérimentale en vue d'améliorer les programmes d'enseignement.

MM. Raymond Buyse, de l'Université de Louvain, auquel ses travaux de recherches ont valu une autorité incontestée et M. Gaston Mialaret, chargé de cours à la Sorbonne et professeur à l'Université de Caen, assistaient aux réunions et apportaient leur abondante information.

Par les nombreux questionnaires distribués aux stagiaires, on obtint assez rapidement tous les renseignements aussi précis qu'on pouvait le souhaiter. On put, de cette manière, établir des tableaux comparatifs fort suggestifs. Nous espérons pouvoir donner dans notre journal de larges extraits de ce travail intéressant.

A. Chz

Vocabulaire et élocution au degré inférieur

CONSTRUCTION DE LA MAISON

Texte

« Tous les passants s'arrêtent et lèvent le nez. C'est là-haut des ouvriers qui rient à grands éclats.

La maison, presque achevée, poudroie dans le soleil ; l'échafaudage soutient devant chaque étage un balcon de planches mobiles et mal jointes, c'est là-dessus qu'ils sont tous, même ceux qui travaillaient à l'intérieur : maçons et sculpteurs, couleur pierre de taille, manœuvres en cotte bleu-ciel et les parqueteurs en tablier brun, leurs manches de chemise repliées jusqu'au coude. Ils sont tous là-dessus, penchés vers le sol, lâchant sur quelqu'un en bas leurs rires et leurs cris. Le regard des passants cherche ce qu'il y a au pied des mâts : rien que les sacs de ciment empilés, les tas de sable et de briques bleues. »

(Ch. Vildrac)

Questions

- De quels ouvriers parle-t-on dans ce texte ?
- Que font-ils dans cette maison en construction ?
- Quels sont leurs costumes ?
- Que voient les passants ?

Exercices

- A qui doit-on s'adresser pour établir les plans d'une maison ?
Pour faire exécuter les travaux prévus ?

(architecte, entrepreneur)

— Qui s'occupera :

des fondations de la maison ?	(terrassier)
des murs extérieurs ?	(maçon)
de la peinture de ces murs ?	(peintre en bâtiment)
de la peinture des murs intérieurs ?	(plâtrier)
des parties en bois ?	(menuisier, charpentier)
des fenêtres ?	(vitrier)
de la couverture du toit ?	(couvreur)

— Remplace **faire** par un verbe plus expressif :

Les terrassiers font les fondations.
 On fait une nouvelle maison.
 Autour du jardin, on fait un mur.
 Dans la façade, on fait quatre fenêtres.
 Sur la maison, on fera un toit à quatre pans.
 Sur la place du village, on fait une statue.
 (*creuser, bâtir ou construire, élever, percer, poser, ériger*)

— Des contraires :

On bâtit une maison ; on en ... une vieille.
 Le maçon élève un mur ; les démolisseurs ... un mur lézardé.
 (*démolir, abattre*)

— Dans quel ordre construit-on cette maison ?

2^{me} étage, les combles, les fondations, le 1^{er} étage, le rez-de-chaussée, le toit.

— En quoi construit-on :

une villa de chez nous ? — un chalet ? — un igloo ? — une maison locative ?
 (*Pierre, bois, glace, béton*)

— Dans la maison, en quelle matière les divers ouvriers font-ils :

les portes ? — les fenêtres ? — les serrures ? — les planchers ?
 le dallage de la cuisine ?

— Sur le chantier, que font ces ouvriers ?

Les terrassiers ont déjà creusé les ... à l'aide de leur ...
 Les murs s'élèvent. Les maçons ... le plâtre avec leur ...
 Bientôt, les peintres ... les murs.
 (*fondations - pioche ; gâcher - truelle ; peindre - badigeonner*)

— Quels ouvriers utilisent ces matériaux ?

la pierre — le ciment — le bois — le verre — l'ardoise.

— Termine ces phrases :

exemple : Avec sa truelle, le maçon applique le plâtre.
 Avec son pinceau, ...
 Avec sa pelle, ...
 Avec sa brouette, ...

- Voici des noms d'outils : trouve A) le nom de celui qui les emploie, et, B) le matériau qu'il travaille ou modifie avec cet outil :
la truelle — le marteau — la scie — le diamant — la pioche
- Classe en deux catégories :
 - a) ceux qui travaillent à l'intérieur de la maison ;
 - b) ceux qui font l'extérieur.
le maçon, le couvreur, le tapissier, le charpentier, le plâtrier, le peintre, le menuisier.
- Trouve un nom de même famille :

Le maçon fait la ...	(maçonnerie)
Le plâtrier s'occupe des ...	(plâtres)
Le terrassier s'occupe du ...	(terrassement)
Le charpentier s'occupe de la ...	(charpente)
Le menuisier s'occupe de la ...	(menuiserie)
Le peintre s'occupe de la ...	(peinture)
- Rapproche les mots de ces deux séries deux par deux :
exemple : les marches de l'escalier
 - a) les briques, les tuiles, les carreaux, les poutres, les batants, les perches ;
 - b) le toit, le mur, la porte, la fenêtre, la toiture, l'échafaudage.
- Comment est (ou était) le mur :
que l'on peut ébranler ?
que l'on ne peut pas ébranler ?
parcouru de fentes ?
d'un château-fort ?
alors que celui d'une maison moderne est ... ?
(branlant, inébranlable, lézardé ou crevassé, épais, mince)
- Que faut-il faire :
quand un mur n'est plus très solide ?
pour qu'une maison reste en bon état ?
quand une façade est salie et délavée par la pluie ?
pour qu'une vieille maison ne tombe pas en ruines ?
(étayer, entretenir, crépir ou ravalier, restaurer)
- Quand le maçon doit-il :
étayer le mur d'une maison ?
recrépir une façade ?
Quand doit-on :
restaurer une maison ?
abattre un mur ?
- Il y a des réparations à faire : qui appellerons-nous ?
Un tuyau d'eau est percé.

On veut placer une nouvelle lampe.
 Une vitrine est cassée.
 La porte ferme mal.
 La clé s'est cassée dans la serrure.
 Le vent a démoli la cheminée.
 On veut partager une chambre en deux par un galandage.
 (plombier, électricien, vitrier, menuisier, serrurier, couvreur,
 menuisier)

— Exercice contraire.

Imagine pourquoi nous avons dû faire venir :

le serrurier ? — le couvreur ? — le plombier ? — le menuisier ? — le vitrier ?

— Je regarde travailler des ouvriers : qui sont-ils ?

Ils placent la poutraison du toit.	(charpentiers)
Ils gâchent le plâtre.	(maçons)
Ils badigeonnent la façade.	(peintres)
Ils badigeonnent le plafond.	(plâtriers)
Il place la tuyauterie.	(plombier)

— Est-ce dans cet ordre que cela se passe ?

L'entrepreneur avertit les maîtres d'état. L'architecte établit ses plans. Le futur propriétaire exprime ses désirs à l'architecte. Puis l'architecte soumet ses plans à l'entrepreneur.

— Sur le chantier, à quoi serviront :

ce sac de plâtre ? — ce tas de tuiles ? — ce tas de briques ? — ces poutres ?

— Dans la construction, le charpentier et le menuisier peuvent avoir besoin de bois sous différentes formes :

des ... pour soutenir la toiture et les plafonds.
 de minces ... pour les plafonds.
 des ... pour faire les planchers.
 des ... pour soutenir les échafaudages.

(poutres, lattes, planches, étais)

— Trouve des mots de même famille :

Les tuiles ont été fabriquées à la ...	(tuilerie)
Les briques ont été fabriquées à la ...	(briqueterie)
Les vitres ont été fabriquées à la ...	(vitrierie)

— Trouve les contraires :

un bois dur	un bois ...	(tendre)
un verre épais	...	(mince)
un verre transparent	...	(opaque)
une pierre brute	...	(taillée)

— Attention aux dégâts !

Que peut-il arriver :

au bois de la fenêtre mouillé par la pluie ?
à la peinture de la porte exposée au soleil ?

(gonfler, s'écailler)

— Lors de la construction d'une maison, que peut-on :

crépir ? — élever ? — creuser ? — dresser ? — couvrir ? —
étayer ? (mur, mur, fondations, échafaudage, toit, mur)

— Que peut-on :

scier ? — cribler ? — gâcher ? — tailler ? — raboter ? —
couper au diamant ?

(bois, sable, plâtre, pierre, bois, verre)

— Des charades.

Ne pense pas qu'à mon un !

Mon deux n'est pas court ;

Le maçon emploie mon tout. (moi - long : moellon)

Mon un frappe ;

Mon deux fait une étoffe

Et mon tout est la maçonnerie d'un bâtiment.

(bat - tisse : bâtisse)

Dans le midi, tu trouveras mon un ;

Mon deux frappe l'oreille ;

Mon tout élève les murs. (mas - son : maçon)

— Un texte.

« La façade de la maison se lézardait : on y posa des supports de fer avant de la recrépir. Les chambres furent retapissées et l'on changea les parquets. La cuisine fut remise à neuf et pavée de monumentales briques rouges. La grille du portail qui ne fermait plus fut réparée. Le tilleul dégagé permit au cadran solaire de recommencer à marquer les heures. La brèche du mur par où les courtilières pénétraient reçut une balustrade.

(H. Bordeaux) M. Vachoux

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

*En rentrant de l'école
par un chemin perdu,
j'ai rencontré la lune
derrière les bois noirs.*

*Elle était ronde et claire
et brillante dans l'air...*

*En rentrant de l'école
par un chemin perdu,
avez-vous entendu
la chouette qui vole
et le doux rossignol ?...*

Dès 6 ans.

Madeleine Ley (Petites voix).

BIBLIOGRAPHIE

Aux Editions Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (VI^e), trois livres viennent de paraître qui intéressent les maîtres d'école et pourront enrichir les bibliothèques scolaires parce qu'ils ont été écrits pour les enfants :

Le canal de Suez, la grande œuvre française, par Paul Rammontel.

C'est le récit passionnant d'une des plus vastes entreprises de tous les temps, dont la lecture apportera un vivant complément aux leçons de géographie. Les enfants apprendront à connaître les difficultés qu'il fallut vaincre, l'énergie tendue que durent déployer les initiateurs pour réaliser ce grand rêve. Ils s'associeront à l'enthousiasme de la foule immense qui inaugura par une fête grandiose cette liaison nouvelle entre les trois continents d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

Un livre tonique, à la fois instructif et intéressant qu'on ne saurait trop recommander.

Du Tchad à Strasbourg, par Jaques Chabar, avec 4 planches hors-texte en couleurs en 39 dessins en noir.

Epopée de la dernière guerre d'Afrique où un groupe de soldats de la France libre parti de Fort-Lamy en Tchad, sous le commandement de Leclerc, accomplit des prodiges. A travers l'océan de sable brûlant du désert de Lybie, sur le sol pourri des marécages, ces hommes ont rejoint Koufra, puis Tripoli. Avec l'armée anglaise ils bousculent les Italiens, conquièrent la Tunisie, traversent l'Afrique du Nord, s'embarquent pour l'Angleterre d'où ils atteignent la Normandie, Paris, puis la Lorraine, Strasbourg enfin, terminaison d'une aventure héroïque.

Quatre ans d'efforts, de luttes, de dangers : toute la marche glorieuse de la France libre d'Afrique.

Marco Polo à travers l'Asie inconnue, par Jean Riverain.

Un **Livre des Merveilles** adapté à l'enfance, plus vrai, plus évocateur aussi des civilisations entrevues par ce jeune homme de 16 ans, à travers les plateaux, les montagnes et les plaines d'Asie. Cet immense voyage vers l'Orient, ce séjour de vingt ans à la cour du grand Khan, ce rôle d'« œil impérial » qui scrute une Chine en révolte sourde, cette découverte des richesses de pays jusqu'alors inconnus aux Européens : quelles occasions merveilleuses de s'étonner, de s'aventurer, de connaître, de lutter et de vaincre.

Une vie extraordinaire, à faire lire à tous nos élèves pour qu'ils comprennent mieux l'intérêt puissant, la curiosité qu'éveillèrent en Europe les récits de Marco Polo. Véritable roman historique, cet ouvrage saura créer le climat nécessaire à l'étude des temps qui précédèrent les grandes découvertes géographiques.

COURS ROMAND D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Un cours de perfectionnement destiné aux conseillers et conseillères de profession aura lieu du 16 au 21 juillet prochain au Locle. Le programme comprendra des conférences et des travaux pratiques dont voici les principaux sujets : étude de quelques tests de projection, diverses classifications des professions, l'orientation professionnelle des handicapés physiques, la collaboration entre l'école et l'O.P., l'analyse des métiers. Des visites d'entreprises sont aussi prévues.

Le cours sera dirigé par M. James Schwaar, vice-président de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis.

Séjour de vacances

de 4 ou 5 semaines (juillet/août) cherché pour garçon de 13 ans, ayant peu de notions de français, dans bonne famille romande.

Ecrire à

M. M. Simmen, rédacteur, Rhynauerstr. 8, Lucerne

*Pour utiliser au maximum et avec efficacité la projection fixe
dans l'enseignement*

**ACHETEZ DU MATÉRIEL DE PROJECTION DE PREMIÈRE
QUALITÉ. VOUS RÉALISEREZ DES ÉCONOMIES APPRÉCIABLES**

Pour vous aider :

En cas d'achat d'appareil, **nous reprenons aux meilleures conditions
tous les anciens modèles.**

Pour tout achat :

Demandez conseils auprès de la seule maison spécialisée de Suisse romande

FILMS - FIXES S. A.

Hôtel de Fribourg, Fribourg

Tél. (037) 2 59 72

Diapositives — Films-fixes — Appareils — Tables de projection —
Obscurcissement — Epidiascopes — Appareils 16 mm sonore

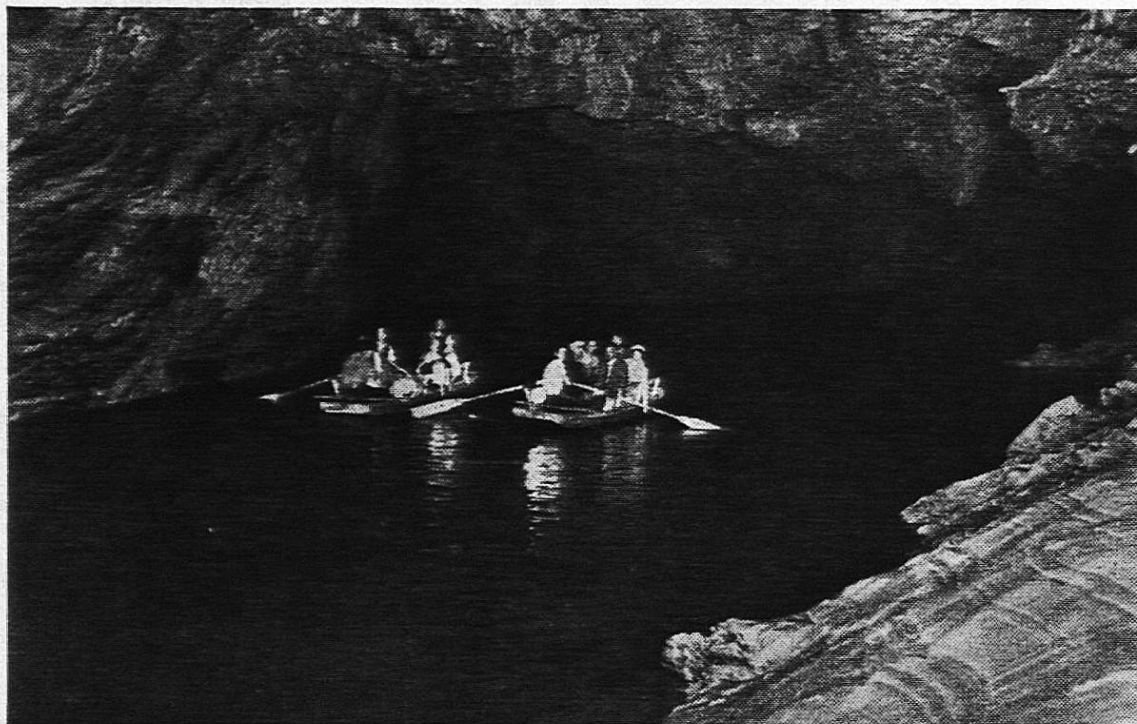
Vente Location Edition

Catalogue sur demande

LE PLUS GRAND LAC SOUTERRAIN D'EUROPE

ST-LÉONARD

Valais



A 6 kilomètres de Sion / Parc pour autos / Débit de boissons / Tél. (027) 4 41 66 / Ouverture permanente

Connue depuis fort longtemps par les habitants de la région ce n'est qu'en 1943 que cette nappe souterraine fut explorée par quelques membres de la Société Suisse de Spéologie. Les nombreuses études effectuées par les spéologues suisses ont révélé que la caverne est due à un remarquable phénomène de dissolution de gypse. C'est en 1949 que la presse romande inaugura cette merveille de la nature ouverte au public. Depuis ce jour, de **très nombreux visiteurs** naviguent sur le lac souterrain, dont la réputation va croissant. non seulement **chez nous**, mais également **à l'étranger**. Passants qui visitez le Valais, arrêtez-vous à **ST-LÉONARD**, vous y trouverez « **une grotte de Capri** » en plein vignoble et vous repartirez emportant avec vous **le souvenir** d'un voyage au pays des merveilles.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Vevey	LAUSANNE	Renens
34, rue du Simplon	7, rue Centrale	21, rue de Lausanne
12 correspondants locaux dans le canton		

Livrets d'épargne

nominatifs ou au porteur

L'épargne d'aujourd'hui c'est l'aisance de demain

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

LA « **NATIONALE** »
Vie

Agent Général:
G. GUILLET
Avenue de France 34
Lausanne

Fondée à Paris en **1830**. — Etablie en Suisse depuis **126 ans**.
Toutes assurances sur la Vie et rentes viagères. Conditions les plus modernes
et les plus avantageuses.
Direction pour la Suisse: **Lausanne** 8, Grand-Chêne

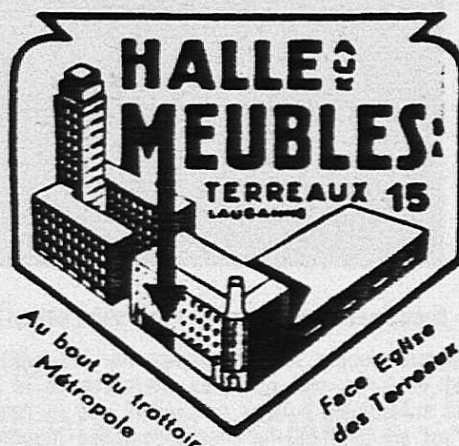
La bonne adresse
pour vos meubles

**Choix de 200 mobiliers
du simple au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 10 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé — Un seul carnet pour tous les cours
Simili cuir et plastic

ACADEMIA

2 anneaux

ACTO

6 anneaux

UNI

2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES

banque cantonale vaudoise

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

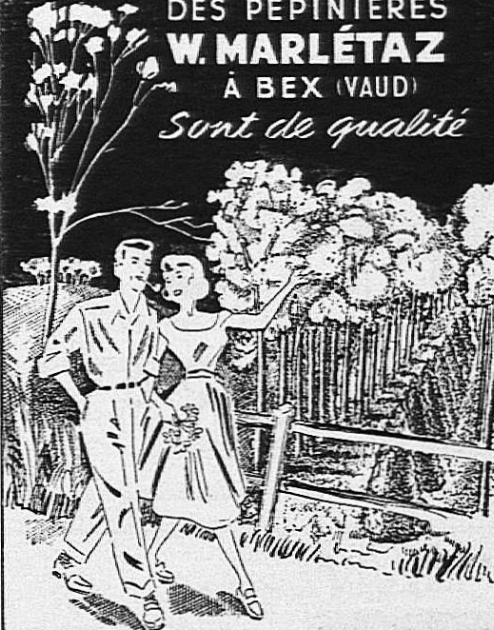
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Les arbres et arbustes
DES PÉPINIÈRES
W. MARLÉTAZ
À BEX (VAUD)
Sont de qualité



DEMANDEZ LE CATALOGUE GÉNÉRAL

A la
Loterie Romande

le plus petit lot est de

Fr. 12.-

le 12 mai

6 GROS LOTS

24.000

24.000

24.000

24.000

24.000

24.000

14.932 autres lots

A l'enseigne de la
Lampe Éternelle

vous trouverez
un cadre accueillant



*Un bon vin
et des spécialités au fromage*

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne

Hôtel de la Prairie
YVERDON

2 grandes salles pour sociétés
Magnifique terrasse ombragée
Endroit idéal pour courses d'écoles

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.